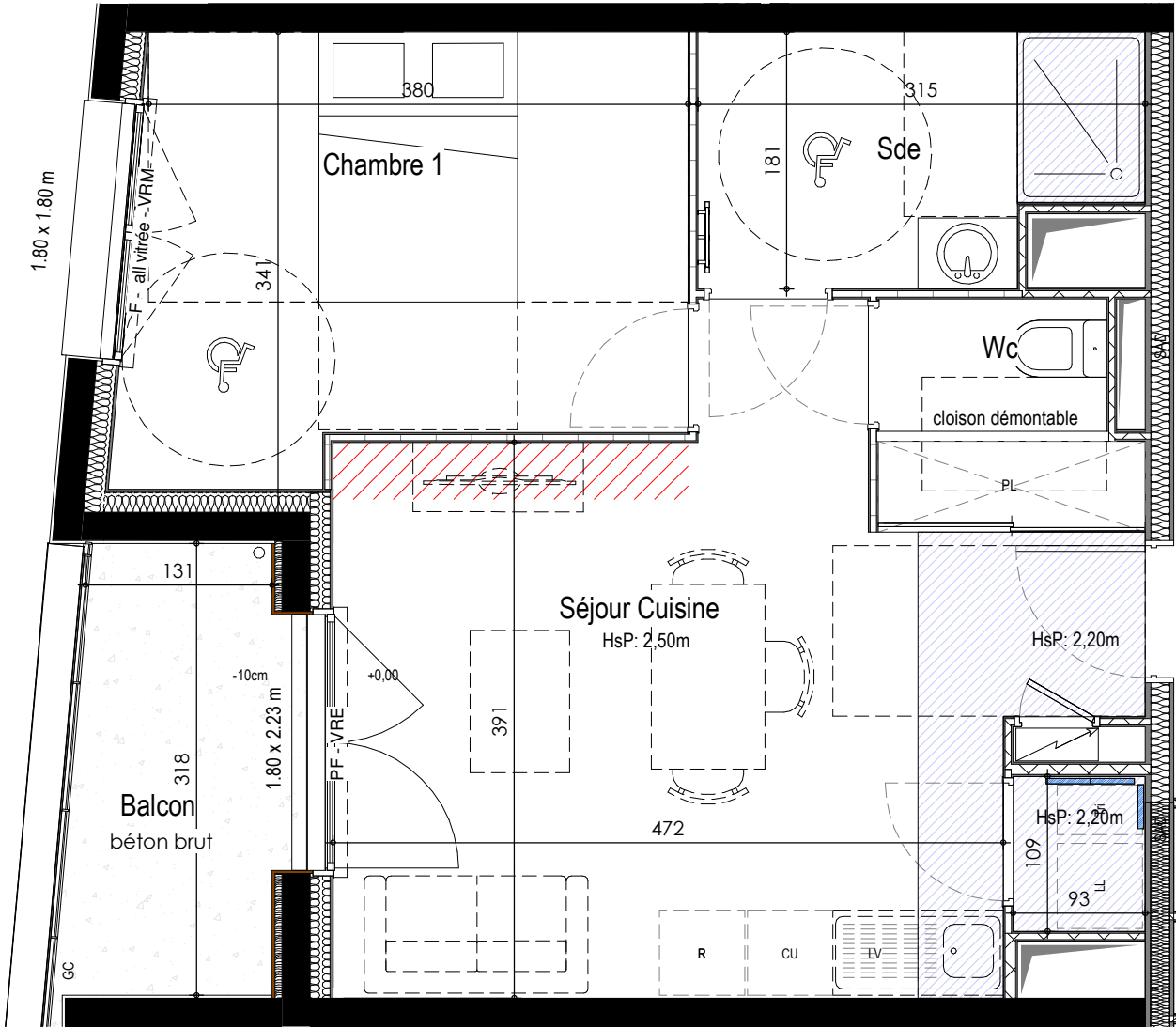
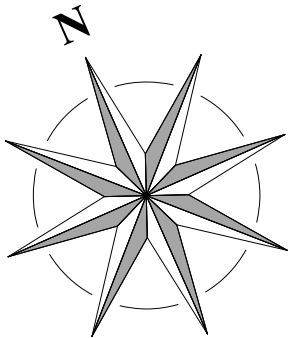


NB: des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordres technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le calepinage (rythme, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même que l'implantation des végétaux. Dans les cuisines, les indications "LL", "LV", frigo, évier sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'implacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc...) et de télécoménagement n'est pas prévue dans la prestation due.



B 206 - T2

QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

ORVAULT

PRE-VINCENT PETIT CHANTILLY

Construction de 71 logements

106 à 116, Avenue Félix Vincent - 44700 ORVAULT

Logement T2

B-206

Niveau R+2

Plan de localisation

Séjour Cuisine	21.58 m²
Chambre 1	11.66 m²
Sde	5.16 m²
Wc	1.50 m²
Cellier	1.01 m²
Surface habitable	40.91 m²
Balcon	4.66 m²

Légende

PL

Placard

LL

Lave-linge

LV

Lave-vaisselle

HSP

Hauteur sous poutre

VRE

Volet roulant électrique

SAD

Cloison séparative acoustique

PF

Porte-fenêtre 1 ou 2 vantaux

all

Allège du châssis

Sèche-serviette

Chaudière gaz

Faux-plafond / Soffite (HsP= 2,20m)

Tableau électrique

Cloison

PV

Pare-vue

GC

Garde-corps

R

Réfrigérateur

CU

Cuisson

HSP

Hauteur sous plafond

VRM

Volet roulant manuel

F

Fenêtre Ouvrant à la française

Mur à ossature bois

Retombée de poutre

2.50 m de linéaire libre

Gaine technique

Nourrices chauffage

Mur

ACDM

ARCHITECTURE URBAINES

ACDM ARCHITECTURE

Format: A3

17/10/2025

PDV - B-206

Indice: 1

0m

1m

2m

3m

4m